



# Compte rendu Conseil Municipal 14 novembre 2012

L'an deux mil douze, le quatorze novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann Juin, Maire.

Date de convocation : 8 novembre 2012

Présents (12) : Yann Juin, Michel Rougier, Jean-Pierre Roblin, Fabrice Brisson, Béatrice Vinet, Sylvia Pain, Christine Kubicek, Robert Portier, Alain Bouvet, David Loutreuil, Paul Couzard et Joël Deschamps.

Absents représentés (5) : Béatrice Gomit à Joël Deschamps, Virginie Vincendeau à Jean-Pierre Roblin, Pascale Buronfosse Bjaï à Michel Rougier, Christine Guézou à Sylvia Pain, Françoise Guigard à Alain Bouvet.

Absents non représentés (2) : Emmanuel Mandon, Yvan Bailly.

Secrétaire de séance : Christine Kubicek

Ordre du jour : Monsieur le Maire propose d'ajouter une délibération 2012 – 11/11 pour une signature de convention de rétrocession des espaces publics dans le cadre du lotissement du Domaine du Pas des Roches. Ainsi le nouvel ordre du jour :

- 2012 – 01/11 – DM3 budget principal de la commune
- 2012 – 02/11 – DM2 budget annexe du camping municipal
- 2012 – 03/11 – Mission complémentaire d'assistance à maîtrise d'ouvrage – projet d'aménagement du Centre Bourg – autorisation de signer
- 2012 – 04/11 – Avenant n°1 au mandat de maîtrise d'ouvrage – extension et restructuration des équipements publics – autorisation de signer
- 2012 – 05/11 – Modification du tableau de classement de voirie communale – Adoption
- 2012 – 06/11 – Travaux rue de l'Océan – demande de subventions
- 2012 – 07/11 – PAPI Agglomération rochelaise – avis de la commune
- 2012 – 08/11 – Rapport annuel d'activités 2011 de la CDA de la Rochelle
- 2012 – 09/11 – Rapport annuel d'activités 2011 du SIVU L'ENVOL
- 2012 – 10/11 – Délégation du conseil municipal au maire – récapitulatif des décisions prises – communication au conseil municipal
- 2012 – 11/11 - Convention de rétrocession des espaces publics - Lotissement du Clos Noël, (partie Ouest) – Autorisation de signer.

Le nouvel ordre du jour est adopté par : 17 voix.  
Toutes les délibérations sont adoptées par 17 voix.

## 2012 – 01/11 – DM3 budget principal de la commune

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

### Ventilation pour ajuster des écritures

	Dépenses
042/60632	- 374 €
77/77	+ 374 €
73111	- 700 €

### Section de fonctionnement

	Dépenses
Article 6574	- 152 €
Article 73925	+ 152 €

### Section d'investissement

	Dépenses
Opération n° 97	- 525 €
Ch 26	+ 525 €
2158	- 200 €

## **2012 – 02/11 – DM2 budget annexe du camping municipal**

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Section de fonctionnement

	Dépenses
Article 6137	- 1.124,61 €
Article 6579	+ 1.124,61 €

## **2012 – 03/11 – Mission complémentaire d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Projet d'aménagement du Centre Bourg – Autorisation de signer**

Rapporteur : Béatrice Vinet

Vu la délibération 2011 – 05/12 confiant une mission de maîtrise d'ouvrage au Cabinet CREHAM pour la réalisation d'une étude de faisabilité économique du projet d'aménagement du Centre Bourg,  
Vu la délibération 2012 – 19/03 visant à lancer la procédure de passation de la concession d'aménagement,  
Vu la délibération 2012 – 02/07 visant à déclarer la consultation infructueuse,  
Vu les réunions avec l'ensemble des acteurs concernés,

Considérant la nécessaire poursuite de ce projet de réhabilitation et d'aménagement du Centre Bourg, Monsieur le Maire propose de confier au Cabinet CREHAM une prestation supplémentaire consistant en une mission complémentaire d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage financier et d'urbanisme opérationnel.

Le Montant maximum de cette mission complémentaire est de 133.200 €HT.

## **2012 – 04/11 – Avenant n°1 au mandat de maîtrise d'ouvrage – extension et restructuration des équipements publics – Autorisation de signer**

Rapporteur : Béatrice Vinet

Vu la délibération 2011 – 01/12 du 15 décembre 2011 fixant le montant total des travaux à 2.233.472 €HT,  
Vu la délibération 2011 – 02/05 du 18 mai 2012 confiant un mandat de maîtrise d'ouvrage à la SEMDAS pour l'extension et la restructuration des équipements publics : mairie, écoles et restaurant scolaire,

Considérant la nécessaire adaptation administrative aux différentes « tranches » de travaux et notamment pour apporter des améliorations fonctionnelles et de sécurité sans surcoût d'ensemble, Monsieur le Maire propose de signer un avenant n°1 au mandat initial de la SEMDAS, sachant que le montant total des travaux prévu est conforme aux estimations.

## **2012 – 05/11 – Modification du tableau de classement de voirie communale - adoption**

Rapporteur : Fabrice Brisson

Vu la délibération 2011 – 06/12 du 15 décembre 2011 concernant la refonte du tableau de classement des voies communales,

Considérant que l'enquête publique s'est bien déroulée du 3 au 18 janvier 2012,

Considérant l'avis du commissaire enquêteur du 10 février 2012,

Considérant les remarques faites et la prise en compte de celles-ci,

Monsieur le Maire propose d'adopter le nouveau classement conformément aux cartes et aux propositions reçues le 18 octobre 2012.

## **2012 – 06/11 – Travaux rue de l'Océan – demande de subventions**

Rapporteur : Fabrice Brisson

Afin de mener à bien la réalisation des travaux de voirie : effacement des réseaux et reprise de l'éclairage public sur une partie de la rue de l'Océan, Monsieur le Maire propose de déposer les dossiers de demandes de subventions (Conseil Général) et de lancer les travaux pour un montant total de :

- Reprise de l'éclairage ER 153062 auprès du Syndicat Départemental d'électrification et d'équipement rural (SDEER – Dossier 153163) pour un montant de 27.504,22 €HT dont 13.752,11 €HT à la charge de la commune remboursés en 5 annuités,
- Travaux de Génie Civil télécom auprès du Syndicat Départemental d'électrification et d'équipement rural (SDEER – Dossier 153063) pour un montant de 28.800,89 €TTC à la charge de la commune remboursés en 5 annuités,

## **2012 – 07/11 – PAPI Agglomération rochelaise – Avis de la commune**

Rapporteur : Yann Juin

Vu le projet de PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de l'agglomération rochelaise transmis aux services de l'Etat le 28 septembre 2012 et aux communes le 22 octobre 2012,

Considérant que ce document a été élaboré dans l'objectif de diminuer la vulnérabilité du territoire face au risque de submersion marine,

Considérant que le montant des actions s'élèvent à 32 millions d'€,

Considérant que ce programme sera mis en œuvre sur la période 2013/2017,

Monsieur le Maire propose, avant la labellisation qui devrait intervenir fin 2012 et après deux réunions de commissions les 27 novembre à Orléans et le 19 décembre à Paris, de transmettre aux services concernés, l'avis favorable de la commune avec une vigilance toute particulière concernant l'axe 7 « Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens » et notamment :

- les délais de réalisation des travaux,
- la nature des travaux : quel type de renforcement de digue et quelle nature des travaux entre les « fours à chaux » et la Prée de Sion.

## **2012 – 08/11 – Rapport annuel d'activités 2011 de la CDA de La Rochelle**

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

### Le développement économique et l'emploi :

La CDA a accompagné l'émergence et la consolidation de filières d'avenir et de projets de développement économiques innovants, porteurs d'emplois pour le territoire.

Elle est également devenue organisme gestionnaire du Fonds Social Européen (FSE) pour la mise en œuvre du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) destiné à aider ceux qui aujourd'hui sont les plus éloignés de l'emploi.

### L'aménagement de l'espace communautaire :

La CDA s'est attachée à répondre aux besoins des usagers tout en préservant l'environnement. Pour ce faire, elle a adapté l'offre du transport public et renforcé les actions en faveur des changements de comportement. Elle a aussi augmenté le potentiel et l'impact environnemental des logements en définissant des programmes de construction plus nombreux et plus denses.

Des permis de construire ont été instruits pour des projets d'équipements communaux et communautaires comme la restructuration et l'extension du groupe scolaire d'Esnandes et la reconstruction des carrelets pédagogiques d'Angoulins et Esnandes.

Ces derniers sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, ouverts à l'accueil des scolaires et à la location pour les particuliers

### L'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville :

La CDA a consolidé les dispositifs déjà mis en place avec la volonté de donner à chacun les moyens de se loger, de se déplacer, d'accéder à Internet et de s'intégrer quels que soient son lieu et son mode de résidence sur le territoire.

### L'environnement et le cadre de vie :

La prévention des risques a été au cœur des actions menées par la CDA dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'environnement.

Une approche qui s'est traduite dans les études et les tests qu'elle a menés, ainsi que dans la mise en service de nouveaux équipements aux modes de fonctionnement plus performants et durables.

#### Les équipements culturels et la culture pour tous :

La CDA a fait un pas de plus vers une culture accessible à tous et dans toute sa diversité avec l'ouverture de La Sirène (Espaces Musiques actuelles) qui est venue compléter les trois autres équipements cultures communautaires : la Médiathèque Michel Crépeau, le Conservatoire de Musique et de Danse et La Coursive-Scène nationale.

#### Le développement du territoire :

L'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a permis de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire communautaire.

L'année a également été mise à profit pour préciser les choix de développement de l'agglomération, à travers l'élaboration de l'Agenda 21 et l'esquisse de la mise en place d'un « réseau d'observation » interne. Parallèlement, la signature des conventions de financement et de travaux des grands projets ferroviaires en cours a constitué une étape importante vers leur concrétisation.

#### La communication :

Le service communication a valorisé les initiatives et les projets de la collectivité auprès du grand public et des acteurs du territoire. Il a conçu et mis en œuvre des campagnes de communication autour de nouveaux services à la population, organisé l'inauguration de nouveaux équipements et monté des grands rendez-vous d'information et de concertation constitutifs de l'avenir de l'agglomération.

#### Rapport financier 2011 :

##### **Fonctionnement :**

Dépenses : 133,7 M€      Recettes : 160,2 M€      Résultat : 26,5 M€

##### **Investissement :**

Dépenses : 90,6 M€      Recettes : 80,1 M€      Besoin de financement : 10,5 M€

Affectation au financement investissements 201 : 11,6 M€

Résultat 2011 reporté en fonctionnement 2012 : 4,4 M€

## **2012 – 09/11 – Rapport annuel d'activités 2011 SIVU L'ENVOL**

Rapporteur : Michel Rougier

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique L'ENVOL, créé en 2002, regroupe les communes d'Esnandes, Marsilly, Puilboreau et Saint-Xandre. Il a pour objectif de définir la politique éducative locale intercommunale pour les enfants et les jeunes de 0 à 24 ans et d'assurer le suivi et l'évaluation des actions et des structures. Cette politique éducative intercommunale est définie dans un document cadre : Le Projet Educatif Local. Depuis le mois de décembre 2011, la Présidence du SIVU L'ENVOL est assurée par Mme ROUCHE et les vice-présidences par Mme DELAHAYE et MM. PEREZ et ROUGIER (adjoint au maire d'Esnandes).

### **Fonctionnement du SIVU L'ENVOL**

Identiques aux années passées (hors ordres du jour et fréquence des rencontres)

### **Bilan des activités Enfance Jeunesse**

Fréquentation des structures : cf rapport d'activité

#### Secteur Petite Enfance (0 - 2 ans) : Des fréquentations et activités stables

##### Rôle du SIVU :

- Suivi du fonctionnement du multi accueil « Les Coccinelles »
- Accompagnement technique du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants géré par l'association « Rires et Cabrioles ». (Suivi de l'activité, aide au montage de projet...)

- Réflexion sur l'amélioration de l'offre d'accueil petite enfance : Réorganisation des locaux de la maison des associations de Puilboreau / Extension des activités du multi accueil.
- Animation des groupes de travail et commission sur ce thème

#### *Analyse partagée :*

- Multi accueil « saturé » (liste d'attente de 100 enfants en février 2011)
- Faible renouvellement des assistantes maternelles en activité
- Des difficultés à évaluer précisément le nombre de familles

Ayant besoin d'un mode de garde pendant les heures « atypiques » et/ou n'ayant pas trouvé de mode de garde adapté à leurs besoins sur le territoire

- Difficulté à impliquer les familles aux activités et dans la vie associative
- Besoin de mise en réseau des acteurs locaux et de développer une vision globale de l'offre de service sur territoire.
- Des équipes dynamiques et des structures associatives « saines »
- De nombreux partenariats renouvelés ou créés : carnaval de la petite enfance, actions ponctuelles entre l'Espace Camaïeux, la médiathèque de Puilboreau, la bibliothèque de Saint-Xandre, les écoles maternelles, le multi accueil et le RAMPE.

#### Secteur enfance (3 - 11 ans) : Un ralentissement des activités

##### *Rôle du SIVU :*

- Suivi du fonctionnement annuel des accueils périscolaires et des 4 accueils de loisirs : « La Farandole » à Esnandes (CCAS<sup>1</sup>) « La maison des Clopibouts » à Marsilly (AFR<sup>2</sup>) ; « Le CAAP<sup>3</sup> » à Puilboreau et l'accueil enfance à Saint Xandre (Espace Camaïeux-Centre Social).
- Soutien à la mise en place d'actions intercommunales (Carnaval, semaine « 1, 2, 3... respect »)
- Renouvellement de la convention été ALSH Enfance.

En 2011, et pour la première fois, l'ensemble des ALSH enfance du territoire ont fermé leurs portes simultanément une semaine au mois d'août. Une concertation entre établissements est lancée afin de prévoir au mieux les périodes de fermeture tout en tenant compte des besoins des familles et des contraintes imposées à chacun.

- Animation des groupes de travail et commission sur ce thème

#### *Analyse partagée :*

- Besoin de recul pour une analyse précise de l'incidence de l'application des nouvelles conventions CAF
- Difficulté à impliquer les familles dans la vie associative
- Mise en place de la convention été ALSH: Comment permettre l'ouverture d'au moins 1 ALSH tout au long de l'été tout en assurant l'équilibre financier des structures?
- Besoin d'un ajustement des pratiques des différents acteurs du monde éducatif intervenant auprès d'un même groupe d'enfants
- Souhait de diversifier les supports de communication à destination des professionnels et des familles

#### Secteur jeunesse (12- 25 ans) : Des services adaptés aux besoins des jeunes ?

##### *Rôle du SIVU :*

- Suivi du fonctionnement des 4 accueils jeunes : « secteur jeune » AFR à Marsilly et « les espaces jeunes » de l'Espace Camaïeux- centre social à Esnandes, Puilboreau et Saint-Xandre.
- Mise en place et animation du groupe de travail « Réseau jeunesse »
- Réflexion sur la mise en place d'une journée de la jeunesse.

#### *Analyse partagée :*

- L'offre proposée aux jeunes du territoire est-elle adaptée à leurs besoins et évolution de leurs habitudes?
- La prise en compte de la tranche d'âge des 17-25 ans est complexe. Les informations concernant ce public sont très limitées. Le travail de diagnostic de territoire inter CCAS entrepris par 18 communes de l'agglomération rochelaise pourrait permettre de préciser les besoins de ce public, les attentes et le nombre de jeunes concernés.

<sup>1</sup> Centre Communal d'Action Sociale

<sup>2</sup> Association Familles Rurales

<sup>3</sup> Centre d'Accueil et d'Animation de Puilboreau

### Secteur « soutien à la parentalité » :

- Suivi et appui technique aux actions « accompagnement à la fonction de parentalité de l'Espace Camaïeux- Centre social » en partenariat avec le RAMPE (Ateliers parentalité, séance de relaxation et de bien être pour bébés)
- Mise en place de la semaine thématique : « 1, 2, 3 respect »

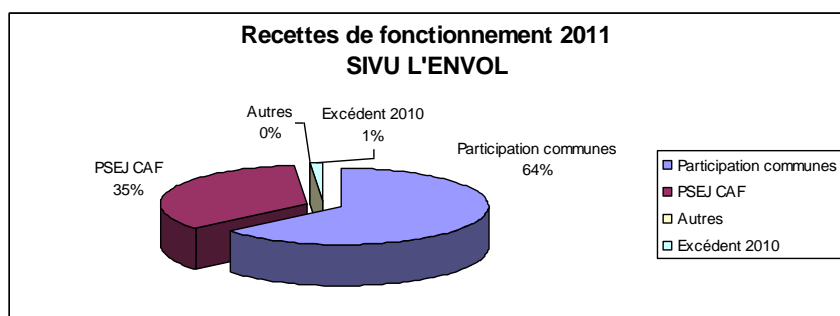
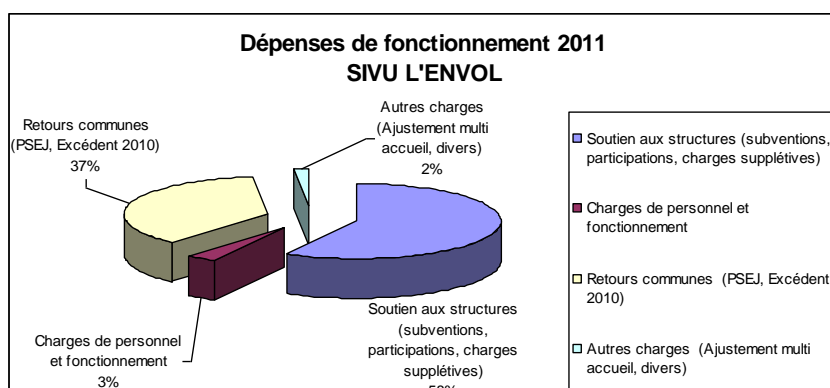
### Relations et partenariats avec les institutions:

- Participation à différents groupes de travail (hors territoire SIVU) :  
Réseau des coordinateur PEL du département, Comité d'Agglomération de Sécurité et de Prévention de la Délinquance secteur nord et centre, Programme de Soutien Educatif Local.
- Contrat Enfance Jeunesse 2010-2013 (CEJ - CAF) :  
Intégration des formations BAFA/ BAFD, soutenus par les ALSH enfance, au Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF 17. La prise en compte de ces formations accroît le soutien financier de la CAF aux collectivités.
- Délégation Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) :  
Participation aux rencontres départementales des PEL organisées par la DDCS
- Schéma Départemental de coopération intercommunale (SDCI)  
La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales prévoit l'instauration d'un SDCI par les services de l'état. L'objectif de ce schéma est la simplification et la rationalisation de la carte intercommunale.  
Le projet initial proposé par le M. Le Préfet, le 6 mai 2011, proposait, notamment, la dissolution du SIVU L'ENVOL pour absence d'investissement. Après la formulation des avis des communes membres, un amendement visant au maintien du SIVU a été déposé et accepté par Mme le Préfet. Le syndicat intercommunal l'ENVOL est ainsi en mesure de continuer son activité.

## Bilan financier 2011

### Compte administratif 2011:

Recettes de fonctionnement de l'exercice :	954 136 .08 €
Excédent 2010 reporté :	13 624.91 €
-----	
Total :	967 760.99 €
Dépenses de fonctionnement :	954 481.82 €
<b>Résultat excédentaire de l'exercice :</b>	<b>13 279.17 €</b>



## Soutien aux structures œuvrant dans le domaine de

### L'enfance/jeunesse :

Subventions, participations et charges supplétives (CS) au titre de l'année 2011

	Subventions/Participations	CS	Total
Les Coccinelles	69 461 €	11 927 €	81 388 €
Rires et cabrioles	26 500 €	1 216 €	27 716 €
CAAP	87 420 €	7 318 €	94 738 €
Espace Camaïeux-Centre Social	163 567 €	92 808 €	256 375 €
AFR Marsilly	124 000 €	37 569 €	161 569 €
CCAS Esnandes	65 149 €	2 507 €	67 656 €
PLJ	5 650 €	- €	5 650 €
TOTAL 2011	541 747 €	153 345 €	695 092 €

### **2012 – 10/11 – Délégation du Conseil Municipal au Maire – récapitulatif des décisions prises - communication au Conseil Municipal.**

Vu la délibération du 14 mars 2008 (article 1 et 2 alinéa 3) par laquelle le Conseil Municipal délègue à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre les mesures prévues à l'article L. 2122-22 du CGCT, et notamment d'ester en justice.

Considérant qu'il appartient à Monsieur le Maire de rendre compte des décisions prises ; Monsieur le Maire informe qu'il a sollicité :

- la « SELARL Gardach et Associés » pour défendre les intérêts de la commune devant le Tribunal Administratif de Poitiers, notamment dans les dossiers référencés 1201984-3,
- la « SCP Seban et Associés » pour défendre les intérêts de la commune devant le Tribunal Administratif de Poitiers, notamment dans le dossier référencé : 1102055-2 et 1102345-2 et pour ses conseils dans le cadre de la procédure liée au PPRL.

### **2012 – 11/11 - Convention de rétrocession des espaces publics - Lotissement du Clos Noël, (partie Ouest) – Autorisation de signer.**

Rapporteur : Béatrice Vinet

Lors de l'élaboration de PLU, ces espaces ont été dénommés : Le Clos Noël (Partie Ouest) et, lors de l'approbation du PLU le 25 Juin 2010 ils ont été maintenus tels quels.

Depuis, différents projets d'aménagement ont été examinés par la Commission urbanisme et les services de l'agglomération rochelaise pour aménager ce site. Situé en limite ouest de la commune d'Esnandes, il est bordé par la rue de la Prée de Sion au sud et la rue du Pas des Roches à l'ouest. Il est composé des parcelles cadastrées ZB 41 et ZB 40 pour une superficie de 37.098 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre de la procédure d'instruction du permis d'aménager, il est proposé à Monsieur le Maire, ou à son représentant, de signer une convention de rétrocession des espaces publics. Ce lotissement sera désormais dénommé « Domaine du Pas des Roches ».

Questions diverses :

Monsieur le Maire s'étonne du titre de l'article de Sud Ouest du 27/10 qui laisse supposer que le projet de réhabilitation du centre bourg, présenté aux commerçants, n'emporterait pas l'adhésion de tous. Une nouvelle rencontre sera donc organisée avec les acteurs concernés pour faire le point et valider une nouvelle fois ce projet de grande envergure, notamment pour le maintien des commerces de proximité.

Fabrice Brisson fait le point sur les travaux de voiries et explique qu'avant chaque réalisation une rencontre avec les habitants concernés est organisée. Ce qui permet de répondre aux interrogations et ainsi d'organiser les travaux en créant le moins de gêne possible.

Joël Deschamps annonce que la réception des travaux de la Tranche 1 (restaurant scolaire + cantine + écoles) est organisée jeudi 15 novembre. La poursuite des travaux organisés dans le cadre d'une tranche 2 est conforme au planning puisque les dossiers de consultations sont prêts et la procédure lancée.

Monsieur Deschamps se félicite de l'installation de l'ex voto restauré après l'incident durant les travaux de restauration de l'Eglise. Quant à la Chaire, qui doit aussi subir de gros travaux de restauration, elle doit quitter les lieux très prochainement pour être transportée dans les ateliers du restaurateur spécialisé. Jean-Pierre Roblin présente le drapeau symbolisant le pavillon orange et invite chacun à réfléchir au lieu le plus approprié pour l'installer sur la commune. Le diplôme sera quant à lui posé sur un des murs de la Salle Nouvelle France.

Monsieur le Maire est intervenu, lors de la délibération 2012 – 07 – 11 sur le PAPI de l'agglomération rochelaise pour présenter les grandes lignes de la réunion du Comité de pilotage du PAPI Nord Aunis qui s'est déroulée à Charron le 12 novembre. Il a insisté sur la nécessaire cohérence des travaux à réaliser sur le digue Nord de Charron en prolongement jusqu'à Esnandes. En effet, si seulement les travaux de renforcement sont réalisés au Nord (à 5.00) et pas jusqu'au bout, en cas de submersion, l'eau rentre par le Sud et inonde la totalité de la partie basse du village. Ce qui n'a pas été le cas lors de Xynthia puisque la digue Sud (à 4,50) a bien protégé les habitations d'esnandes.

Séance levée à 22h15